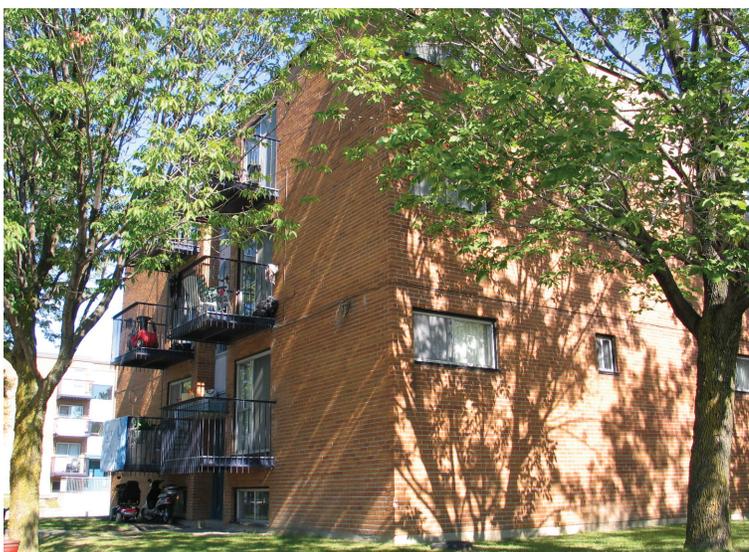


## Un investissement de 914 000 \$ aux habitations Saint-Sulpice



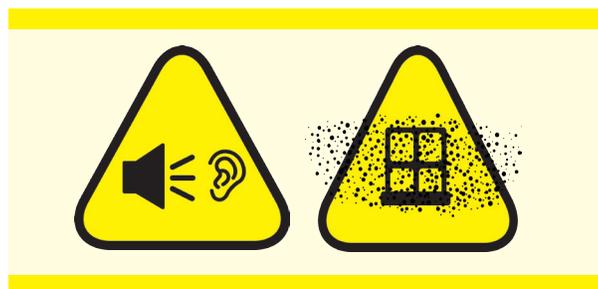
**De la fin de septembre 2012 au printemps 2013, l'OMHM investira 914 000 \$ pour des travaux majeurs aux habitations Saint-Sulpice, situées sur l'avenue Olivier-Maurault, rue de Louvain, avenue Christophe-Colomb et place de la Colombière. Ces travaux consistent principalement à procéder à la décontamination fongique et au nettoyage des vides sanitaires (sous-sol) de sept immeubles ainsi qu'à la remise à neuf d'un logement actuellement**

**vacant. De plus, dans chacun des vides sanitaires traités, l'OMHM ajoutera des unités de ventilation, de chauffage et d'éclairage et procèdera à l'isolation des conduites de chauffage et d'alimentation d'eau froide.**

Dans certains bâtiments, l'accès aux vides sanitaires se fait par le sous-sol des logements. Ces accès seront condamnés et remplacés par des trappes d'accès situées dans les planchers des corridors.

Ces travaux engendreront quelques désagréments temporaires, dont du bruit, de la poussière et un va-et-vient des ouvriers.

Nous sommes conscients des désagréments occasionnés par ces travaux, mais nous veillerons à ce qu'ils soient achevés dans les meilleurs délais. Nous espérons que ces travaux amélioreront votre qualité de vie de manière durable. Nous vous remercions à l'avance de votre collaboration et de votre patience.



## AVEC VOUS, C'EST NATUREL

Une **rencontre d'information** a eu lieu le **10 octobre** dernier aux habitations Saint-Sulpice. **Marc Sédillot**, agent de liaison, et **Guy Couillard**, directeur de projets, étaient sur place pour informer les **11 locataires** présents des travaux à venir.

## EXPLICATION DES TRAVAUX

Les sept bâtiments qui font l'objet de travaux sont situés aux adresses suivantes :

9455, 9475, avenue Olivier-Maurault

1050, 1060, rue de Louvain Est

1080, rue de Louvain Est

9460, 9480, avenue Christophe-Colomb

1025, 1031, place de la Colombière

1061, place de la Colombière

1085, 1091, place de la Colombière

RÉNOVATION, RÉPARATION, AMÉLIORATION	POURQUOI	RÉSULTATS
Les vides sanitaires situés au sous-sol du 9455, avenue Olivier-Maurault, 1050, 1060, 1080, rue de Louvain Est et 1031, place de la Colombière feront l'objet d'une décontamination fongique.	Des études ont été réalisées afin de mieux comprendre les raisons de la présence de moisissures au sous-sol. Des mesures ont été prises pour en prévenir la formation.	Meilleure <b>qualité de l'environnement</b>
Les vides sanitaires du 9475, avenue Olivier-Maurault, 9460, 9480, avenue Christophe-Colomb, 1061, 1085, 1091, place de la Colombière seront nettoyés.	Un vide sanitaire propre et entretenu permet d'éviter des contaminations futures.	Meilleure <b>qualité de l'environnement</b>
Des unités de ventilation, d'éclairage et de chauffage seront ajoutées dans chaque vide sanitaire, même au 1025, place de la Colombière qui a été décontaminé l'an passé.	Ces équipements faciliteront l'entretien.	Entretien <b>plus facile</b>
Au 9480, avenue Christophe-Colomb, un appartement sera démoli, décontaminé de l'intérieur, puis remis à neuf.	La présence de moisissures a été détectée dans ce logement. Une fois rénové, il pourra de nouveau accueillir des locataires à l'été 2013.	Meilleure <b>qualité de l'environnement et occupation de tous les logements</b> de l'immeuble
Les tuyaux de sècheuse seront réparés.	Certains tuyaux sont mal branchés. Ils seront réparés et nettoyés durant les travaux.	Meilleure <b>efficacité</b>

## DÉFINITION D'UN VIDE SANITAIRE

Le vide sanitaire de votre immeuble est en fait un sous-sol qui n'est pas fini et qui n'est pas habitable. Sa hauteur varie entre 20 cm et 179 cm.

## CE QUE VOUS DEVEZ SAVOIR SUR LES MOISSURES

Bien que les signes de moisissures soient concentrés dans les vides sanitaires et dans un logement vacant, l'OMHM souhaite, par mesure préventive et par souci pour votre santé, vous renseigner sur les moisissures et les symptômes à surveiller.

### Que sont les moisissures ?

Les moisissures sont des champignons microscopiques que l'on trouve à peu près partout et qui ont tendance à s'accumuler dans les endroits humides. Les moisissures dispersent dans l'air de fines particules, les spores, qui peuvent avoir un impact sur la santé si elles sont présentes en quantité importante.

### Les symptômes à surveiller

Les personnes affectées peuvent manifester des symptômes comparables à ceux des allergies : irritation des yeux, du nez et de la gorge; écoulement nasal et congestion des sinus. L'asthme et des infections sous forme de sinusite ou de bronchite sont aussi des effets qu'on rencontre très fréquemment. Les personnes qui souffrent d'asthme, qui sont sujettes aux bronchites ou à d'autres problèmes du système respiratoire ou qui fument sont donc plus susceptibles de développer des problèmes en lien avec la présence de moisissures. Toutefois, les personnes exposées à la moisissure ne développent pas toutes un problème de santé.

### Comment prévenir l'apparition de moisissures\*

Voici quelques précautions qui peuvent être prises par les locataires pour prévenir l'apparition de moisissures en général :

- Signalez rapidement tout problème d'infiltration d'eau ou tout dommage dû à un dégât d'eau dans un logement de l'OMHM en composant le **514 872-OMHM (6646)**.
- Nettoyez et asséchez tout dégât d'eau dans les 24 à 48 heures.
- Jetez les matériaux poreux endommagés par l'eau (matelas, meubles rembourrés, tapis, etc.).
- Ventilez bien la cuisine et la salle de bain quand des activités y produisent de la vapeur.
- Ouvrez périodiquement les fenêtres quelques minutes pour bien aérer les pièces (n'oubliez pas de couper le chauffage, en hiver).
- Évitez de faire sécher des quantités excessives de lessive à l'intérieur.

Si vous avez des symptômes qui pourraient être causés par la présence de moisissures, veuillez joindre un **médecin et communiquer avec Marc Sédillot**, votre agent de liaison, en composant le **514 868-3077**, afin de l'informer. Si, pour des raisons de santé vous avez à être relogés, soyez assurés que nous vous accompagnerons tout au long de la démarche et que vous disposerez de tout le soutien nécessaire.

## PRÉVENTION PENDANT LES TRAVAUX DANS LES IMMEUBLES

Pendant les travaux, certains endroits pourraient être isolés par des toiles protectrices. Si tel est le cas, les travailleurs porteront des masques, des gants et des vêtements jetables pour effectuer certaines tâches. Tout au long des travaux, l'entrepreneur prendra les mesures nécessaires afin d'éviter la propagation des poussières contaminées dans l'air ambiant. Il veillera ainsi à la protection de la santé de ses travailleurs et des locataires durant les travaux.

À cet effet, nous vous demandons, pendant la période de démolition, de **fermer vos fenêtres** pour éviter que de la poussière entre dans votre appartement. Pour votre sécurité, veuillez respecter le périmètre de sécurité du chantier.



\*Source : information tirée du dépliant *Les moisissures à la maison : faites-leur la vie dure !* préparé par le ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec en collaboration avec la Société d'habitation du Québec (2003)

## L'ÉQUIPE DE L'OMHM AUX HABITATIONS SAINT-SULPICE

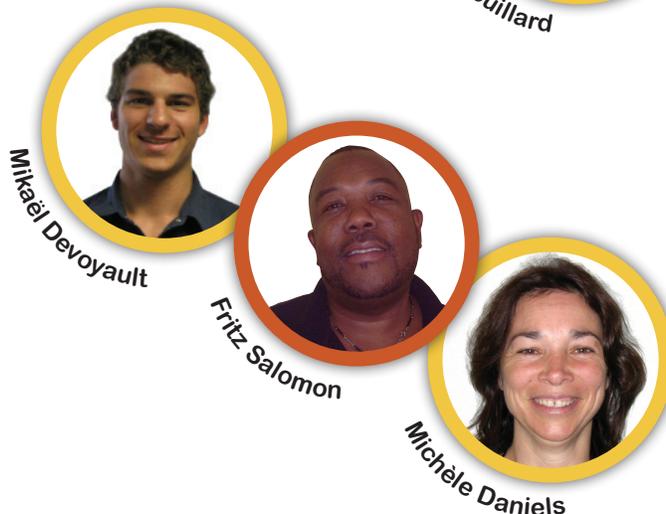
### ÉQUIPE LIÉE AUX TRAVAUX MAJEURS

- ◆ Agent de liaison :  
**Marc Sédillot**
- ◆ Directeur de projets :  
**Guy Couillard**



### EMPLOYÉS AFFECTÉS À VOTRE IMMEUBLE

- ◆ Préposés à l'entretien et aux réparations :  
**Mikaël Devoyault et Fritz Salomon**
- ◆ Agente de location :  
**Nadège Constant**
- ◆ Organisatrice communautaire :  
**Michèle Daniels**



## L'ENTREPRENEUR

**Axxys construction** est l'entrepreneur qui coordonnera les travaux aux habitations Saint-Sulpice. Les ouvriers travailleront du lundi au vendredi, entre 7 h et 17 h. Dans certains cas exceptionnels, cette plage horaire pourrait être prolongée si la bonne marche des travaux l'exigeait.

Des conteneurs à déchets pourraient être installés et déplacés dans les stationnements de façon à être toujours à proximité de l'immeuble où se déroulent les travaux. Votre collaboration pourrait être nécessaire, car on pourrait vous demander de libérer votre place de stationnement. Si c'est le cas, nous communiquerons avec vous.

## L'OMHM à votre service!

ENTRETIEN, RÉPARATIONS et EXTERMINATION  
7 h à 23 h – 7 j/7



RÉPARATIONS URGENTES  
ET SÉCURITÉ  
24 h/24 – 7 j/7

**514 872-OMHM (6646)**



Office municipal  
d'habitation  
de Montréal

**INFOCHANTIER** est publié par le Service des communications et l'équipe Promotion du développement social de l'Office municipal d'habitation de Montréal.

415, rue Saint-Antoine Ouest, Montréal (Québec) H2Z 1H8  
Téléphone : 514 872-6442

**INFOCHANTIER** vous informe sur les **chantiers de travaux majeurs** prévus dans votre immeuble.

**INFOCHANTIER** vous informe sur les **chantiers de consultation** qui sondent votre opinion.

**INFOCHANTIER** est publié parce que l'amélioration de la qualité de vie dans les immeubles nécessite l'engagement de tous : le personnel de l'OMHM, le personnel des entrepreneurs, et les locataires.

Rédaction et coordination  
Charles Allain et  
Marie-Eve Leblanc

Révision  
Linguitech

Graphisme  
Optik Design inc.